

La Fondation FORCE : une nouvelle organisation internationale dans le domaine du handicap visuel

par Winston Roberts*

Depuis le début de 1998, une nouvelle organisation existe au plan international pour soutenir les efforts de tous ceux qui s'occupent de créer ou développer les services destinés à donner aux personnes handicapées à la lecture dans les pays en développement un meilleur accès à l'information, et par là à la culture et à la connaissance.

Cette organisation s'appelle la Fondation FORCE. Son bureau de gestion se compose de membres éminents des professions de la bibliothéconomie et des services pour aveugles, des Pays-Bas et d'autres pays. Elle a son siège à La Haye où, depuis mai 1998, le personnel (quatre permanents, des professionnels expérimentés du monde de l'information) s'occupe de mettre au point le programme d'activités à venir et de prendre tous les contacts nécessaires afin d'assurer l'exécution efficace de ce programme.

Pourquoi cette nouvelle fondation ?

Dans plusieurs régions du monde, les déficients visuels souffrent d'un double handicap dans le domaine de la fourniture d'information.

** Coordinateur de projets,
Fondation FORCE, La Haye*

Dans ce domaine il y a une grande inégalité entre les pays industrialisés et le reste du monde devant l'information. Deuxièmement, dans les pays en développement, cette inégalité entre les déficients visuels et d'autres personnes est plus grande que dans les pays occidentaux développés. Dans les pays en développement les personnes handicapées se retrouvent souvent au ban de la société.

Au cours des dernières années, les bibliothèques pour aveugles des pays occidentaux ont été maintes fois sollicitées par des organisations dans les pays en développement et en ex-URSS qui souhaitent soit un soutien financier, soit une assistance pour la création de systèmes de production, de prêt interbibliothèques, etc.

En réponse, une aide limitée a pu être accordée ; par exemple, des imprimantes braille usagées ont été mises à disposition, mais sans qu'une quelconque attention ait été portée à d'autres besoins, tels que des conseils ou des actions de formation. Il est permis de se poser la question : tout le matériel que les bibliothèques ont ramassé et expédié au cours des dernières années a-t-il vraiment été utilisé une fois arrivé à sa destination ?

La communauté professionnelle des bibliothécaires néerlandais avait déjà pris l'engagement à long terme d'aider les pays en développement. Dans la logique de cet engagement, certains pro-

fessionnels des Pays-Bas ont proposé que soit créé un centre de ressources pour les bibliothèques des pays en développement et de l'ex-URSS et se spécialisant dans le service aux personnes handicapées à la lecture. (Le concept du « handicap à la lecture » est plus large que celui du « handicap visuel » : il comprend aussi d'autres types de handicaps, tel que la dyslexie).

Cette proposition a été bien accueillie par la Fondation « Vrienden van het Braille en gesproken Boek » (les Amis du livre en braille et sonore) aux Pays-Bas. Il a été décidé d'accorder un soutien suffisant pour faire bénéficier officiellement le centre du statut de « Fondation ».

La Fondation bénéficie du soutien de nombreuses organisations professionnelles : la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA), l'Union mondiale des aveugles, la Fédération néerlandaise des associations de bibliothécaires (FOBID), et des associations et institutions nationales pour aveugles d'autres pays.

Coopération

Avec l'IFLA

FORCE adhère en tant qu'institution indépendante à l'IFLA, avec laquelle elle a l'intention de signer un accord de coopération.

Il est évident que FORCE doit entretenir des relations étroites avec l'IFLA. Il est à noter que le Comité permanent de la section IFLA des bibliothèques pour aveugles a débattu de thèmes tels que la production de documents sonores, le prêt interbibliothèques, le droit d'auteur, l'exemption des tarifs postaux, la production de textes en braille, etc. Les décisions prises dans ces domaines par ce Comité permanent ont souvent permis aux bibliothèques de faire d'importantes économies. De même, FORCE ne souhaite pas mener ses activités sans une consultation préalable adéquate des comités des Sections régionales de l'IFLA, ces sections qui représentent les professionnels de l'information dans les pays en développement, et avec le Programme ALP de l'IFLA.

Avec l'Union mondiale des aveugles

Le Secrétaire général de l'UMA siège au conseil de gestion de FORCE. La Fondation collabore déjà avec un certain nombre de professionnels (dans les pays en développement) qui sont impliqués dans les activités de l'UMA et elle entretient de bons contacts avec l'Union européenne des aveugles.

Avec l'UNESCO

FORCE a mené des entretiens avec différents secteurs de l'UNESCO afin d'examiner les possibilités de coordination au niveau des projets prévus pour la prochaine période budgétaire 2000-2001 et même au-delà. FORCE est résolue à poursuivre activement sa coopération avec l'UNESCO et cherchera à développer une coopération « sur mesure » avec d'autres organismes du système des Nations unies, ainsi qu'avec des organisations de développement régional.

D'autres relations

FORCE a déjà entamé un cycle de consultations avec un certain nombre d'organisations spécialisées ayant leur siège dans un pays de l'Union européenne et s'occupant, directement ou indirectement, du développement et de la fourniture d'une gamme assez large de services et produits aux aveugles et malvoyants. De ces organisations, essentiellement des organismes du secteur public, des associations professionnelles et caritatives et des organisations d'aide au pays en développement, FORCE a reçu de précieux conseils et des offres de coopération.

Il est évident qu'avant d'entreprendre ou de soutenir des actions d'envergure en Amérique latine,

FORCE sera appelée à contacter l'ONCE (Espagne) qui est déjà fortement engagée dans des projets en faveur des déficients visuels dans plusieurs pays de cette région.

Activités

Afin d'atteindre son objectif, qui est de soutenir les organisations s'occupant de la fourniture de média et d'information adéquats à toute personne dans les pays en voie de développement, qui en a besoin suite à un handicap visuel ou autre, FORCE se propose de mener les activités suivantes.

1. Créer un service de collecte d'information sur l'action des bibliothèques pour les handicapés à la lecture, et diffuser cette information sous diverses formes au groupe cible. Un site Web vient d'être créé (www.f-force.nl) et sera progressivement adapté aux besoins du groupe cible. FORCE souhaite établir des liens avec les sites d'autres organisations ayant les mêmes objectifs. Un bulletin d'informations commencera sa parution dans les semaines à venir.

2. Organiser des ateliers régionaux En 1999, FORCE soutiendra la Section IFLA de bibliothèques pour aveugles dans l'organisation de deux ateliers en Afrique du Sud et en Malaisie. Elle organisera un atelier en Crimée dans le cadre

de la conférence Crimée 99). Il est prévu également de tenir un atelier en Afrique francophone et un autre dans un pays d'Amérique latine, afin de traiter de la production de musique braille.

3. Créer des « centres régionaux de connaissance » dans certains pays, afin de soutenir l'action professionnelle et la formation dans ces pays et dans leur région. Il est prévu de créer des centres en Afrique francophone, Afrique anglophone, Amérique latine, Asie. Éventuellement, d'autres centres régionaux pourraient être créés (Caraïbes, Europe de l'Est...) en fonction des demandes et des ressources disponibles. Il va de soi que l'implantation d'un tel centre suppose des accords préalables avec un grand nombre d'acteurs portant sur des questions d'attribution, de personnel, de budget ; FORCE est donc consciente de la nécessité d'avancer avec précaution mais en communiquant sa vision et son engagement.

4. Créer un système de prêt interbibliothèques. La production de matériel de lecture adapté coûte cher. Le prêt constitue un moyen de réduire le coût de ce matériel.

5. FORCE offrira, à la demande, une aide sur place pour la création ou l'amélioration de bibliothèques. Dans les limites des ressources financières disponibles, et envoyer des experts pour assurer une formation. À cette fin, on fera appel à des bénévoles expérimentés afin de réduire les coûts. FORCE participe activement aux efforts déployés actuellement pour développer et augmenter un réseau de tels bénévoles.

6. D'autres actions ponctuelles seront possibles, en fonction des demandes reçues. Un exemple récent : FORCE a reçu sous forme de don d'un producteur européen un lot de papier braille qu'elle a ensuite livré à un pays d'Amérique centrale. Ce type de produit de base, pourtant relativement cher, est souvent en quantité insuffisante dans les pays en développement.

FORCE a « démarré » avec un certain éclat, en prenant en charge la participation de 25 personnes handicapées visuelles (et accompagnants) des pays du Sud et de l'Europe de l'Est, à la grande conférence de l'IFLA tenue au mois d'août 1998 à Amsterdam. Ce geste, fortement apprécié des participants (pour la plupart des directeurs de services de bibliothèques pour aveugles), a permis à FORCE d'offrir à ces personnes une ouverture inespérée à l'actualité professionnelle internationale, et de rassembler des experts dans ce domaine pour faire un tour d'horizon des carences et des besoins constatés par les pays en développement. Cette coopération intellectuelle a été, réciproquement, très précieuse pour FORCE et lui permettra de mieux cibler son programme d'activités.

Parmi tous les commentaires reçus par FORCE lors de cette réunion et depuis, deux en particulier méritent d'être cités :

« Les bibliothèques pour aveugles et handicapés visuels sont quasiment inexistantes en Afrique de l'Ouest francophone... Une coordination et une planification rigoureuses de ces actions devraient conduire à moyen ou à

long terme, à la mise sur pied de véritables services nationaux de bibliothèques pour aveugles... »

B. Dione (Bibliothèque nationale du Sénégal, Dakar)

« Les journées de la Conférence ont été sans aucun doute intenses, mais très importantes et précieuses dans leur contenu... tout comme les différentes communications présentées, qui toutes donnaient un message clair : qu'il faut travailler et ne pas perdre de vue les avances technologiques qui se mettent en place chaque jour pour améliorer la qualité des services destinés aux usagers handicapés visuels. »

*F. Fernandez León
(Directeur Bibliothèque provinciale
pour les handicapés visuels,
Córdoba, Argentine)*

FORCE

Platinaweg 10
2544 EZ La Haye
Pays-Bas
Téléphone : (31-70) 309-0336
Télécopie : (31-70) 309-0337
Courrier électronique :
lvisser@f-force.nl

FORCE examinera toutes propositions de projets dans son domaine d'intérêt, susceptibles de bénéficier aux pays en développement. Il est entendu qu'aucun projet ne sera approuvé sans que l'opinion des professionnels des pays concernés n'ait été sollicitée. Les personnes désireuses de soumettre d'éventuels projets à FORCE sont invitées à se mettre préalablement en contact avec le secrétariat. Une documentation plus détaillée sur FORCE peut leur être fournie sur demande.